

## Demande de visa pour la république Dominicaine Type RS

### Dossier à préparer coté Europe

Pour tout demande de visa Type RS pour la république Dominicaine il faut se rapprocher du Consulat de la RD le plus proche de votre domicile. [Liste des consulats de France et de Navarre](#)

Il vous faudra :

- + Un Extrait de naissance INTEGRAL
- + Une copie COULEUR de l'Extrait de naissance INTEGRAL
- + Un extrait de casier judiciaire (de votre pays de naissance + celui du pays ou vous vivez)
- + Une copie COULEUR de l'extrait de casier judiciaire (de votre pays de naissance + celui du pays ou vous vivez)
- + Un extrait de mariage si nécessaire
- + Tous les documents attestant de revenus
- + Un certificat médical prouvant votre bonne santé.
- + Une copie COULEUR du certificat médical

Les documents en jaunes devront être APOSTILLES, l'extrait de naissance, l'extrait judiciaire et les documents attestant de revenus par les services des Apostilles (Rennes), le certificat médical lui devra être apostillé par l'Ordre des médecins de la région ou c'est passé la visite.

- Une copie COULEUR de la carte d'identité du pays d'origine et une copie de la carte de résident du pays ou la demande de visa est effectuée.
- La copie COULEUR du passeport avec une validité de 18 mois minimum
- 4 photos de face sur fond blanc sans boucle d'oreille ni lunette.
- Une assurance Consulaire pourra être demandée [GMI](#)
- Remplir le formulaire de demande de visa [Demande de Visa RD](#)

Pour une demande de Visa RS pour retraite ou pensionné

- L'original de l'attestation de pension ou de retraite par l'organisme de gestion (Caisse de Sécurité sociale – Arco – Agirc etc....) sur le quel est noté le montant de la retraite
- Le justificatif financier prouvant un revenu minimum de 1500 US dollars mensuel !
- **Lettre de motivation**, en ESPAGNOL NON MANUSCRITE, faite par le demandeur, mentionnant ses nom et prénom, nationalité, lieu de résidence et l'activité économique qu'il exerce ainsi que ses projets d'établissement dans notre Pays (soit en tant que dominicain d'origine, enfant ou conjoint de dominicain, soit en tant que retraité, soit enfin parce qu'il désire travailler de façon permanente dans le Pays).
- **Les 3 derniers relevés bancaires**
- **La réservation ou le billet d'avion**

*Tous les documents doivent être, dans le cas où opportun, traduit en espagnol par un traducteur officiel dûment accrédité par les autorités du pays d'origine. Si possible les **faire traduire par le consulat de la RD** (Si pas possible une nouvelle traduction et une légalisation sera demandée en République Dominicaine)*

*Tous les documents doivent être légalisés par les bureaux consulaires de la République dominicaine, après la légalisation des bureaux à l'étranger du pays où le bureau consulaire ou le pays d'origine du document ou, apostille par le corps correspondant du pays que vous êtes.*

Si le bénéficiaire (a) le visa est marié (a) (a) Dominicaine (a) doit joindre le certificat de mariage et une copie de la carte d'identité du conjoint

[CONSULAT REPUBLIQUE DOMINICAINE MARSEILLE](#)  
[AMBASSADE DE LA RD A PARIS](#)

### **Dossier à préparer coté République Dominicaine**

#### **Le visa obtenu a une validité de 60 jours et pour une seule entrée sur territoire.**

Dans de laps de temps il faut faire la demande de titre de résidence auprès de la **D**irection **G**énérale de la **M**igration.

Pour ce faire il faut avoir

L'extrait de naissance Apostillé et traduit en Espagnol

L'extrait de casier judiciaire Apostillé et traduit en Espagnol (valable pour tous le extrait des casiers judiciaire)

Copie du passeport avec 18 mois de validité

Le Visa de Résidence en cours de validité

Si besoin Acte de mariage Apostillé et légalisé

Une police d'assurance contractée auprès d'une compagnie agréée par le DGM

Visite médical

Délais obtention de la résidence environ 3 mois !

[AMBASSADE DE FRANCE EN RD](#)  
[DEMANDE DE VISA](#)  
[VISA RETRAITE](#)